



L'ART DE LA DÉSTABILISATION

© kamilpetran

© dimj



Entretien avec
DIDIER PINEAU-VALENCIENNE
ancien directeur général
du groupe Schneider

Séjour en prison à l'étranger, démêlés avec General Electric, le cas de Didier Pineau-Valencienne présente des analogies avec celui de Frédéric Pierucci. Retour avec l'intéressé sur ces affaires qui ont défrayé la chronique dans les années 1990.

Didier Pineau-Valencienne, votre expérience personnelle a en commun avec celle de Frédéric Pierucci (voir son interview en page 30) d'avoir été incarcéré par surprise, mais vous c'était en Belgique et « seulement » pour deux semaines, et d'avoir eu maille à partir avec GE dans l'affaire du rachat de Square D.

Oui, j'ai fait la « Une » des journaux il y a plus de vingt-cinq ans pour cette affaire belge, et figurez-vous que

j'ai reçu il y a quelques mois un chèque du Tribunal de Bruxelles au titre du *pretium doloris* : 36 000 euros !... Je ne l'ai pas touché, et je l'ai envoyé à Schneider, mais en fait ce sont les assureurs qui ont mis la main dessus. Dans cette affaire, j'ai gagné tous mes procès, au civil comme au pénal : sur les 156 (!) chefs d'accusation, j'ai été blanchi par non-lieu pour 154 et les deux derniers étaient, de plus, prescrits. Mais je me demande encore : pourquoi cette accusation ? Je ne le saurai sans doute jamais : tout cela avait été ourdi par un policier belge, peut-être en lien avec quelques membres de l'équipe de Schneider en Belgique. J'ai d'ailleurs mis moi aussi un bon moment avant de savoir de quoi j'étais accusé. Apparemment, j'aurais « vidé » Schneider de ses actifs belges. C'était une accusation tout à fait ridicule : ce sont les Belges eux-mêmes qui avaient laissé filer leurs actifs, soigneusement embrouillés dans une cascade de participations très opaques, où le baron Empain jouait

un rôle central. J'ai su qu'il était intervenu pour confirmer les accusations : peut-être prenait-il sa revanche, après que je l'avais sérieusement bousculé pour une affaire d'« incident de jeu ». Mais il y avait d'autres ramifications, en particulier liées au rôle joué par Schneider au Congo à partir de 1918.

Mais oui, j'ai été moi aussi pris totalement par surprise, et absolument pas préparé à ce qui se passait. En prison, j'avais quand même un traitement de faveur qui consistait à me dispenser de la promenade en groupe. Pour le reste, j'ai connu le régime carcéral standard, qui n'était pas vraiment rose. Je dois dire à cette occasion que j'ai trouvé un soutien extraordinaire de la part de notre ambassadeur à Bruxelles. Est-ce que General Electric était déjà derrière cette affaire ? Je n'en sais rien.

En revanche, c'est bien avec GE que vous avez eu des démêlés à l'occasion du rachat de Square D en 1991-1992.

Oui, c'était extraordinaire de voir comment GE opérait. Vous parlez de déstabilisation ? Eh bien, voici comment cela s'est passé. En 1992, je retrouve très confidentiellement un jour à New York deux ou trois très proches collaborateurs et conseillers ainsi que mon avocat américain et, là, nous décidons le prix de l'OPA que nous allons lancer contre Square D. Je rentre ensuite à mon hôtel. Je n'étais pas sitôt dans ma chambre que je reçois un coup de fil de Jack Welch, le patron de GE (je le connaissais bien, chaque fois qu'il passait par Paris, nous nous rencontrions) : « Didier, je sais que tu vas lancer ton OPA, et je sais à quel prix. Je ne te laisserai pas faire. » Pour m'impressionner, il a déployé le grand cirque : son hélico personnel est venu me prendre en haut d'une tour de Manhattan et m'a transporté jusqu'au siège de GE dans le Connecticut. Et là, j'ai eu droit à une séance de chantage en bonne et due forme. Mais je n'ai pas cédé. Comme c'était le jour où je devais reprendre l'avion pour Paris et que je m'inquiétais de l'heure de départ du vol, il m'a dit : « Ne t'inquiète pas. » Et son hélico m'a ramené

REPÈRES

Au moment des faits, le groupe Schneider s'est séparé de toutes ses activités non liées à l'industrie électrique. La division ferroviaire comprenant Carel Fouché Industries, MTE et Schneider-Jeumont Rail est ainsi cédée à Alstom en 1987. Sous l'impulsion de Didier Pineau-Valencienne, DG depuis 1980, une stratégie affirmée d'acquisition se traduit par l'absorption de Télémécanique (1988), Square D (1991) et Merlin Gerin (1992).

à JFK et m'a déposé en bout de piste à côté de l'avion d'Air France, qu'il avait fait retarder, et je suis monté à bord sans aucune formalité. Il me montrait ainsi à quel point il était puissant : je n'avais qu'à bien me tenir... Voilà un bel exemple de déstabilisation psychologique ! J'ai compris après qu'il me « cherchait » depuis longtemps. Ainsi, il m'avait dit un jour : « Tu es président à la fois de Merlin Gerin et de Télémécanique. As-tu réalisé que tu es en situation d'abus de bien social permanent entre ces deux sociétés qui n'ont pas les mêmes actionnaires ? »

Le plus fort, c'est qu'il avait raison ! Je me suis empressé de fusionner les deux. Mais, sur les méthodes, cela montre bien qu'il y a une espionniste permanente.

Au passage, c'est intéressant de revoir l'histoire de toutes ces sociétés : à la sortie de la Deuxième Guerre mondiale, AEG était le leader mondial (ils ont fait faillite depuis, repris par Siemens) ; il y avait aussi ABB, Siemens et Westinghouse. Schneider n'existait pas, et il est devenu aujourd'hui le leader mondial ! Conclusion : la vie des sociétés est fragile, spécialement en France où on pratique un « capitalisme sans capital ».

Vous avez aussi connu des interférences politiques ?

J'ai connu des tentatives de déstabilisation politique, au début du septennat du président Mitterrand, et puis les choses se sont tassées. Mais je me rappelle avoir été un jour convoqué à Matignon. Je m'attendais à être reçu par le Premier ministre, mais j'ai été accueilli par une armée de jeunes conseillers : ces « petits marquis » ne détonnaient pas dans la salle qu'ornait un magnifique portrait par Largillierre. Ils se croyaient vraiment tout permis : ils m'ont gardé jusqu'à 7 heures le lendemain matin !

J'ai aussi connu la déstabilisation médiatique, ce jour où, sans aucun avertissement préalable, Laurent Fabius annonce la liquidation de Creusot-Loire au Journal de 20 heures, et m'insulte pour ma prétendue mauvaise gestion du dossier.

Et il y a bien sûr les tentatives de déstabilisation qui viennent de l'intérieur de l'entreprise, mais c'est le jeu « normal » des personnes et des groupes au sein de la société.

Tous ces modes de déstabilisation s'interpénètrent, comme on a pu le voir récemment dans le traitement réservé à Carlos Ghosn : la justice japonaise lance l'attaque, et les médias viennent à la curée... X

Propos recueillis par Robert Ranquet (72)